



Avertissement

POMME DE TERRE

No 04 – 3 juin 2011

EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Doryphore.
- Mildiou.
- Homologation d'urgence du CONFINE en application foliaire.
- Homologation de l'huile minérale pour lutter contre le PVY.
- Calcium et qualité des pommes de terre.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Dans l'ensemble des régions du Québec, des températures inférieures à la normale et des précipitations abondantes ont été observées durant la fin de semaine dernière. Tel qu'on peut le constater au sommaire agrométéorologique (**annexe 1**), ce sont encore les régions au sud du Saint-Laurent qui ont généralement reçu des quantités d'eau plus importantes. Le mois de mai a été particulièrement pluvieux et les quantités de pluie reçues au cours de ce mois ont été plus que du double de celles accumulées l'an dernier.

Cependant, depuis le début de la semaine, le temps plus sec et le réchauffement des températures ont permis la poursuite des plantations. Toutefois, dans plusieurs régions, les sols plus lourds ou les bisseurs demeurent encore saturés d'eau et sont difficilement accessibles. Ce sont dans les régions de la Montérégie ainsi qu'au Centre-du-Québec où les retards de plantation par rapport à un calendrier normal sont les plus importants. Pour ces régions, on estime que les plantations sont effectuées sur environ 50 à 60 % des superficies. Dans plusieurs champs de la Montérégie, et ce, tant en terre noire qu'en terre minérale, les plantons sont gravement affectés par la pourriture molle bactérienne. Plusieurs producteurs doivent ressemer des champs ou parties de champs.

Les plantations sont majoritairement terminées dans la région de Lanaudière et elles sont réalisées à plus de 80 % dans les régions de la Mauricie et de la Capitale-Nationale. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, environ 70 % des superficies sont maintenant ensemencées alors qu'elles se situent entre 50 et 60 % pour la Chaudière-Appalaches et la Gaspésie, et autour de 45 % pour le Bas-Saint-Laurent.

Dans les régions près de Montréal, plusieurs champs de primeur ont plus de 15 cm de hauteur alors que les champs sont au stade de germination ou du fendillement du sol dans plusieurs régions. Dans plusieurs champs, les mauvaises herbes se retrouvent au stade de germination ou de jeunes plantules et les traitements herbicides devraient débuter sous peu.



Doryphore

Bien que quelques adultes de doryphore aient été observés dans les sites les plus chauds, les conditions climatiques fraîches actuelles font en sorte que l'activité des insectes est pratiquement nulle.

Un dépistage du doryphore devrait être fait à partir de la levée des plants afin de vérifier l'arrivée des adultes ou encore pour évaluer l'efficacité des traitements réalisés à la plantation.

Pour les champs qui n'ont pas été traités à la plantation et lorsque des rotations sont utilisées (pas plus d'une année de pomme de terre dans un même champ), les interventions contre les adultes ne devraient pas être nécessaires dans ces champs. Cependant, il faut surveiller particulièrement les champs à proximité des parcelles en rotation et les bordures localisées près de sites d'hivernage du doryphore. Dans ces zones, des interventions contre les adultes pourraient être nécessaires. Dans les autres cas, planifiez vos interventions contre les jeunes larves.

Mildiou

Avec le temps frais et humide que nous connaissons présentement, l'indice de risque pour le développement du mildiou est élevé. Pour les champs dont le stade est le plus avancé, une première intervention préventive devra être faite sous peu. En effet, un premier traitement est requis lorsque les plants ont plus de 20 cm de hauteur et avant que ces derniers ne se touchent sur le rang. En général, un fongicide de contact est suffisant à ce stade-ci, mais selon les conditions météorologiques qui prévalent, la stratégie d'utilisation des fongicides doit être réévaluée.

Le groupe Phytodata poursuit cette année différents projets de recherche au niveau de l'évaluation des concentrations aériennes de spores de mildiou en Montérégie-Ouest ainsi que dans d'autres régions du Québec et du Canada. Toutefois, aucune spore de mildiou n'a été capturée jusqu'à maintenant dans les capteurs de spores installés en Montérégie-Ouest depuis deux semaines.

Le mildiou étant une maladie « à portée collective », plusieurs mesures préventives doivent être utilisées pour s'assurer de maintenir le taux d'inoculum de la maladie au plus bas. Pour plus d'information sur celle-ci, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 09](#) du 3 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b09pdt11.pdf>).

Homologation d'urgence du fongicide CONFINE en application foliaire

L'ARLA vient d'accorder l'homologation d'urgence du fongicide CONFINE (*se/s monopotassiques et dipotassiques d'acide phosphoreux*) jusqu'au 31 décembre 2011, en pulvérisation foliaire, pour la répression du mildiou et de la pourriture rose dans la pomme de terre. Ce produit est déjà homologué en application postrécolte afin de protéger les tubercules sains de la contamination par les spores en entrepôt.

L'homologation d'urgence en application foliaire permet d'effectuer de 3 à 5 traitements du fongicide CONFINE par saison de croissance et le délai avant récolte est de 1 jour. Le CONFINE doit être appliqué à la dose de 5,8 à 11,7 L/ha, dans au moins 100 L d'eau. Ce fongicide n'est pas recommandé pour une utilisation sur les pommes de terre destinées à la semence, puisque celle-ci n'est pas appuyée par suffisamment de données.

Selon des études effectuées dans les Maritimes, l'application d'acides phosphoreux, qui sont des fongicides systémiques (transloqués du feuillage vers les tubercules), a réduit considérablement la contamination des tubercules des pommes de terre par ces deux maladies. Il a aussi été noté que l'application du produit après la contamination est beaucoup moins efficace que des traitements préventifs. Selon ces études, les acides phosphoreux devraient être appliqués avec un fongicide de contact (BRAVO, DITHANE, MANZATE, etc.) pour une meilleure protection du feuillage surtout lorsque la maladie est présente.

Homologation de l'huile minérale pour réduire la propagation du PVY

L'HUILE 70 SUPÉRIEURE vient d'être homologuée pour application foliaire sur les pommes de terre afin de réduire la propagation du virus Y de la pomme de terre (PVY), transmis par les pucerons. Une couverture complète du feuillage est essentielle pour une bonne efficacité du traitement. Il faut appliquer l'huile à une concentration de 1 %, soit 10 litres par hectare dans un volume d'eau de 1 000 L/ha avec une pression de 690 à 1 380 kPa (100 à 200 lb/po²). Il faut appliquer le produit à des intervalles d'une semaine aussitôt qu'on remarque la présence des pucerons et le délai avant récole est fixé à 14 jours. L'huile minérale peut être utilisée pour un maximum de 10 semaines, lorsque les pucerons sont actifs.

Calcium et qualité des pommes de terre

Le calcium a un rôle important à jouer pour la production d'une pomme de terre de qualité et pour sa conservation. Il a été démontré qu'il a un impact important dans le contrôle des défauts internes comme le cœur brun et le cœur creux.

Nous savons qu'en général au Québec, dans les sols à pomme de terre, les réserves de calcium échangeable sont faibles, voire inférieures à 1 000 kg/ha. De plus, leur pourcentage en saturation se situe souvent en deçà du niveau critique de 20 %. Pour les sols qui se retrouvent en dessous de ce minimum, une déficience en calcium et une diminution du rendement et de la qualité interne de la pomme de terre sont susceptibles d'apparaître.

Dans la pratique, il est difficile d'augmenter la concentration en calcium des feuilles et des tubercules seulement par l'ajout de cet élément dans l'engrais appliqué en bande à la plantation. En fait, la faible absorption et la mobilité réduite du calcium obligeraient en général des applications beaucoup plus importantes. De plus, comme les parties aériennes ont la priorité quant à l'utilisation du calcium absorbé par les racines, il est important de positionner une partie du calcium dans la butte lors du renchaussage afin de favoriser son absorption par les stolons pour alimenter les tubercules.

Dans ce contexte, le gypse (sulfate de calcium) est une source intéressante de calcium, car elle permet d'accroître la saturation en calcium sans produire de variation du pH du sol. Il faut toutefois s'assurer de la solubilité du calcium contenu dans le gypse, car elle diffère selon la provenance. En effet, le gypse provenant de procédé industriel est beaucoup plus soluble que le gypse provenant d'une carrière. Une application à la volée avant la plantation suivie d'une seconde application au renchaussage constitue une pratique recommandable. Votre conseiller local peut vous renseigner sur cette pratique et sur les quantités à appliquer.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

Laure Boulet, agronome - Avertisseuse

351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2

Téléphone : 418 862-6341, poste 225 - Télécopieur : 418 682-1684

Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – pomme de terre – 3 juin 2011